

## REUNION DE BUREAU DELIBERANT

Lundi 20 juin 2022

### Point n° 38 : Attribution d'une subvention pour 2022 à l'Association World Trade Center Franco-Allemand de Metz Saarbrücken.

L'Eurométropole de Metz soutient depuis plusieurs années les réseaux de chefs d'entreprise qui ont pour objet de fédérer les entreprises du territoire, afin de partager leur savoir-faire et de mutualiser leurs compétences. Le développement de ces liens contribue à l'implantation durable des entreprises sur le territoire et donc au maintien de l'emploi sur l'agglomération.

Le World Trade Center (WTC) Franco-Allemand de Metz-Saarbrücken, seul WTC du Grand Est, est un centre d'affaires international axant l'essentiel de son activité sur l'animation d'un club d'affaires unique, proposant une spécificité transfrontalière. Le WTC Metz-Saarbrücken a pour objectif de promouvoir les relations d'affaires entre les entreprises de la Grande Région transfrontalière mais aussi à l'international "européen" et au Grand Export. Pour ce faire, il propose de nombreux services d'information, d'animation et d'accompagnement aux adhérents et non-adhérents et des mutualisations d'actions sont engagées (avec BLIIDA et le Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain pour l'internationalisation des startups du numérique et avec la Ville de Metz pour « Metz est wunderbar »). Le WTC Metz-Saarbrücken s'inscrit également dans d'autres événements locaux et régionaux comme le Salon à l'envers, les Rencontres de l'international CCI, les business-lunches transfrontaliers, la participation à des rencontres du PEEL, de LorNtech / BLIIDA...

Enfin, l'implication dans les réseaux transfrontaliers s'illustre par les liens avec une antenne du WTC à Sarrebruck au sein de la Chambre internationale de commerce de la Sarre (Internationale Handelskammer- IHK Saarland), membre fondateur, et l'identification de compétences franco-allemandes utiles au développement des coopérations transfrontalières.

Suite au désengagement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lorraine en janvier 2015, le WTC Metz-Saarbrücken a développé de nouveaux partenariats qui ont permis d'assurer le suivi des missions et d'étudier un repositionnement stratégique. Dans ce cadre, l'agence Inspire Metz est intervenue dans le pilotage de l'association et abrite désormais dans ses locaux le siège du WTC à Metz. La direction est assurée à mi-temps par un agent de l'agence.

Le WTC Metz-Saarbrücken est également impliqué dans la création de passerelles entre les pays pour favoriser le développement économique et la réciprocité des échanges.

L'Eurométropole de Metz est appelée à contribuer à ce développement et aux actions du WTC à travers un soutien financier sollicité à hauteur de 15 000 € pour l'année 2022.

Il est proposé au Bureau :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement au World Trade Center Franco-Allemand de Metz-Saarbrücken pour un montant maximum de 15 000 €,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens correspondante, jointe en annexe.

*Commission consultée : Commission Economie et aménagement économique.*

Il est donc proposé au Bureau l'adoption de la motion suivante :

## **MOTION**

—

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,  
VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, et relatif à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,  
VU le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 précisant l'obligation des associations bénéficiant de subventions publiques de souscrire au contrat d'engagement républicain,  
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU la demande formulée par l'association World Trade Center Franco-Allemand de Metz-Saarbrücken qui fédère les entreprises du territoire,  
VU le Budget Primitif 2022,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement au World Trade Center Franco-Allemand de Metz-Saarbrücken d'un montant maximum de 15 000 €, au titre de l'année 2022,  
Cette subvention relève du régime d'aide d'Etat « de minimis »,  
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens correspondant à cet engagement avec le World Trade Center Franco-Allemand de Metz-Saarbrücken dont le projet est joint en annexe ainsi que tout document ou avenant s'y rapportant.